

PROGRAMME DE FORMATION

IM-LEADER-COLL

Devenir un leader collaboratif Activer les leviers qui libèrent l'énergie collective Formacode 42154

Durée de la Formation : 14,00 heures - 2,00 jours

Public visé :

Tous les acteurs de l'immobilier se trouvant en situation de relation commerciale, en charge actuelle ou future d'une équipe.

Prérequis : Pas de prérequis pour cette formation.

Objectifs de l'action de formation :

Cette formation vise à :

- Améliorer les résultats commerciaux
- Mettre en place et suivre des objectifs
- Motiver et fidéliser ses collaborateurs

Nature de l'action de formation : Actions de formation

Contenu de la formation :

Investir son rôle d'animateur :

- Les missions : organiser, produire, réguler
- Les droits et devoirs : postures et actions
- Développer son leadership

Connaître et comprendre les règles de l'animation collective et individuelle :

- Les moments de rencontre : réunions, entretiens, briefs et débriefs....qui, quoi, où, quand, comment pourquoi
- La mise en confiance : transformer les émotions en actions et réactions positives
- La capacité d'adaptation : Identifier les situations stressantes , difficiles pour mieux les gérer et adopter un comportement adapté

Bâtir et vivre une collaboration gagnant/gagnant, mettre en place des références communes avec son équipe :

- Partager une vision stratégique et des valeurs communes
- Faire accepter le changement, lever les freins, les résistances individuelles et collectives
- Favoriser la créativité et la prise d'initiative,
- Responsabiliser ses collaborateurs, déléguer

Les moyens d'encadrement :

Dominique BIANCHI : coach, formatrice-consultante, 20 ans d'expérience dans le domaine immobilier et des travaux d'agencement.

Moyens pédagogiques utilisés :

- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif
- Apports théoriques, autodiagnosics, exercices pratiques, jeux de rôle
- Groupes de 6 à 12 personnes maximum

Moyens techniques utilisés :

Salle de formation équipée, comprenant paper board et vidéoprojecteur.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

- Quizz au démarrage permettant de mesurer le degré de connaissance des participants sur le sujet ;
- Quizz final afin d'évaluer les connaissances acquises ;
- Évaluation de la satisfaction du stagiaire ;
- Remise de la feuille d'émargement et d'une attestation de formation. Cette formation entre dans le cadre des heures obligatoires Loi Alur.

Plus d'informations :

Géraldine FRANCOIS

Tél. 06.95.18.30.71

Mail : g.francois@sas-sophia.fr